

Presse à déchets pour bacs roulants 2 et 4 roues



Strautmann
Umweltechnik



Avantages :

- Pratique, flexible, économique
- Le compactage des déchets résiduels est de plus en plus important en raison de l'augmentation des coûts d'élimination mais également en vue de réduire la place de stockage des déchets.
- Le compactage des déchets dans les bacs est réalisé rapidement tout en préservant la durée de vie des bacs



Hôtels / restaurants / cantines



Chaînes de restaurants



Collectivités / bureaux



Hôpitaux / Cliniques

Presse à déchets résiduels

Les utilisateurs de la presse à déchets pour bacs roulants sont :

- les restaurants
- les hôpitaux
- les cantines
- les collectivités,...

L'usage de cette presse est facile, pratique et rentable.

Il existe trois sortes de presses :

- l'une est destinée aux bacs 2 roues de 120, 240 et 360 l.
- une autre est destinée aux bacs 4 roues 660, 770 l.
- la dernière pour les bacs 1100 l.

Les avantages de la gamme de presse STRAUTMANN sont :

- pour garantir la stabilité lors des phases de compaction, la presse pour les bacs 1100 litres intègre en standard des bras qui maintiennent le bac dans les tourillons pour une plus grande stabilité.
- les presses pour les bacs 4 roues intègrent en standard un socle qui surélève les bacs pour les protéger lors de la phase de compaction (les roues ne touchent pas le sol).
- pour l'ensemble de la gamme de presse, la réduction de volume peut aller jusqu'à 75%.



Modèle pour bacs 1100 litres



Modèle pour bac 2 roues



Presse galvanisée (option)



Opération à deux mains (sécurité)

Références des bacs / Références des presses

	RC 660 / 770	RC 1100	MT 120 - 240 - 360
Force de compaction	30-40 kN	30-40 kN / 60-80 kN	Jusqu'à 5 kN
Dimensions extérieures en mm	1200 x 1850 x 1630 1470 x 1880 x 1470	1400 x 1880 x 1470	600 x 1900 x 740
Poids des machines	≈ 530 kg	≈ 530 kg	≈ 150 kg
Alimentation électrique	230 V - 1,5 kW	230 V - 1,5 kW 400 V - 2,2 kW	230 V - 0,37 kW

Le constructeur se réserve le droit de modifier les données techniques sans préavis.